

LA VIE DE VOTRE COMPAGNON

Tout ce qu'il faut prendre en compte avant l'acquisition de votre nouveau compagnon, savoir ce qu'il faut faire si vous le perdez, pour le faire garder et les démarches si par obligation vous deviez vous en séparer (abandon ou décès).

Acquérir un animal relève d'une démarche responsable pour laquelle il faut savoir se poser les bonnes questions, mais aussi mesurer l'aptitude matérielle et environnementale à pouvoir posséder cet animal, c'est à dire l'éduquer, le sociabiliser, d'en assurer l'entretien et biensûr de l'aimer.



WAYAKA®

1.1. Acquisition de votre animal

1.1.1. Eviter les erreurs classiques. Mesurer les conséquences

◆ *Votre enfant veut un animal*

Ce n'est pas à votre enfant de décider de l'acquisition d'un animal pour le considérer comme un jouet que vous lui offrez. Vous devez décider vous-même mais en le concertant et ce n'est qu'à cette condition que vous pourrez rendre votre animal heureux.

◆ *Vous offrez un animal par surprise*

Vous devez éviter ce genre de décision qui, au départ, ne fait plaisir qu'à vous car la personne à qui vous l'offrez n'est pas préparée et n'est pas le décisionnaire.

◆ *Vous prenez un animal sur un coup de tête*

Vous croisez son regard, vous vous apitoyez et vous le prenez de manière irréfléchie. Attention à ce piège car l'avenir n'est pas en adéquation avec votre « coup de cœur ».

◆ *La famille offre un animal à une personne âgée*

Il faut être très prudent à ce genre de démarche car les contraintes engendrées peuvent être parfois insurmontables.

◆ *Vous choisissez une race par idéal*

Cette race peut ne pas correspondre à votre mode de vie et à son environnement d'origine (chiens de berger, chien de chasse, chiens nordiques, molossoïdes...)

Il faut donc que vous preniez soin d'en parler avec des professionnels pour rassembler toutes les conditions d'une vie heureuse pour votre animal.

1.1.2. Les filières d'acquisition

◆ *Les éleveurs*

Si vous désirez un animal de race, adressez-vous surtout aux éleveurs. Ils travaillent à l'amélioration de la race et sont donc à même de vous la présenter dans ses caractéristiques physiques, son caractère et son mode de vie. Pour les contacter : la Société Centrale Canine, sites d'élevage sur internet, les expositions...

◆ *Les connaissances et les particuliers*

C'est une filière d'acquisition couramment utilisée qui permet d'avoir facilement et à moindre frais son animal. Mais faites attention aux annonces des journaux qu'il faut lire avec discernement.

◆ *Les marchés aux animaux*

Ils sont en général contrôlés par des vétérinaires, ce qui, dans ce cas, garantit un bon état de santé de l'animal. Mais prenez garde à certains vendeurs peu scrupuleux qui passent à travers ces contrôles. Ces marchés sont ouverts aux éleveurs et aux particuliers. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou du vétérinaire le plus proche.

◆ *Les animaleries ou espaces animaliers des jardineries*

Depuis plusieurs années par souci de transparence et de professionnalisme, cette filière qui a connu un essor particulièrement remarquable tend à vous proposer un service sérieux. Choisissez des animaleries à l'hygiène irréprochable et où les conditions de

vie sont optimales et non génératrices de stress. En effet, les animaux qui y résident sont sujet à un stress de changement de lieu et d'environnement. Ce stress, s'il est maximum, peut entraîner des pathologies parfois mortelles dans les jours qui suivent l'acquisition. Optimisez donc votre achat avec de vrais professionnels.

◆ *La SPA (Société Protectrice des Animaux)*

Voici des structures qu'il faut aider. La sévérité de la cession d'un animal vous paraîtra peut-être excessive mais elle n'est mise en œuvre que pour le seul bien des animaux. Ces structures d'accueil font un travail remarquable avec l'aide de ses bénévoles et des vétérinaires

◆ *Les annonces : la presse et Internet*

On y trouve du bon et du mauvais. Donc prenez soin de poser les bonnes questions aux personnes que vous contacterez.

1.1.3. Les signes de bonne santé

◆ *L'appréciation générale*

L'œil vif, le poil, les plumes, les écailles, le squelette, l'état d'entretien, sont les signes extérieurs de bonne santé d'un animal. Si cet animal est triste, s'il a peu de vitalité, s'il est maigre, si ses membres présentent des déformations, évitez l'achat.

◆ *les réactions aux stimuli, le caractère*

Il faut solliciter l'animal par le toucher, la voix, les gestes pour évaluer si ses réactions sont normales. Quant au caractère, voyez s'il est timide, peureux, agressif ou dominant. Dans une portée par exemple, on peut apprécier le caractère en fonction de la position dans le groupe et du comportement social.

En fonction de tous ces critères, vous pourrez choisir votre animal, celui qui correspond à vos attentes et à votre affectif.

1.1.4. Ce que vous devez exiger

◆ *Pour les chiens et les chats*

La primo-vaccination, le tatouage dermographique ou électronique et un certificat de vente réglementaire. Pour les chiens et chats de race inscrits sur le livre d'origine, exiger le pédigrée provisoire ou définitif.

◆ *Pour les oiseaux*

L'identification par bague et le numéro qui correspond. La naissance en captivité est obligatoire pour certaines espèces.

◆ *Pour les rongeurs*

Il n'existe pas de règles spécifiques d'achat.

◆ *Pour les reptiles*

Le numéro d'agrément du vendeur et le numéro d'inscription propre au reptile (sous la responsabilité de la direction des services vétérinaires).

1.2. Se séparer de son animal

C'est par manque de connaissance des contraintes, mais aussi par manque de responsabilité et de lâcheté que chaque année de nombreux animaux sont abandonnés. Les causes principales en sont les suivantes.